

LETTRE EPARGNE INFO SERVICE

Quoi de neuf ?



Assemblées générales : comprendre et voter les résolutions

Beaucoup d'assemblées générales de sociétés cotées se tiennent au mois de mai. En tant qu'actionnaire individuel, vous allez vous prononcer sur la stratégie de l'entreprise, son bilan pour l'année écoulée ou encore la nomination de ses dirigeants. Notre guide vous aide à comprendre les principales résolutions pour déterminer votre vote.

[Télécharger le guide](#)



Investir en direct en actions : quels sont les frais ?

Investir en direct en actions implique des frais qu'il faut prendre en compte avant de choisir sa banque ou son courtier en ligne. Retrouvez dans notre infographie, réalisée avec la Finance pour tous, les frais moyens pratiqués en 2023 par les établissements financiers, pour un portefeuille d'actions détenues au sein d'un PEA.

[Voir l'infographie](#)

A savoir



Diversifier, une règle d'or de l'investisseur

En matière de placements financiers, on dit toujours qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Pourquoi est-il essentiel de bien diversifier ses placements et comment faire ? Nos réponses dans cette émission réalisée avec l'Institut national de la consommation (INC).

[Regarder la vidéo](#)

Boîte à outils



Augmentation de capital : à quoi faut-il faire attention ?

Lorsqu'une société cotée a besoin de lever de nouveaux fonds, elle peut procéder à une augmentation de capital. Quelles conséquences pour ses actionnaires ?

[Regarder la vidéo](#)



Epargner pour percevoir des revenus complémentaires

Que vous soyez toujours en activité ou bien à la retraite, l'épargne financière peut être utile si vous avez besoin de percevoir des revenus complémentaires. Quels placements peuvent s'y prêter ?

[Lire l'article](#)

Attention !

Les listes noires de l'AMF sont régulièrement mises à jour. Consultez-les avant d'investir sur le Forex, dans les biens divers ou encore les produits dérivés sur crypto-actifs.

[Accéder aux listes noires](#)

Vos rendez-vous



ABEIS : le site qui vous informe sur la banque du quotidien, l'assurance et les placements

Proposé par l'AMF, l'ACPR et la Banque de France, le site Assurance Banque Epargne Info Service répond à vos questions concernant les produits et services bancaires, les assurances et les placements financiers. Ajoutez-le dans vos favoris !

[Consulter ABEIS](#)

Nous contacter

Par téléphone : 01 53 54 62 00 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi, de 9h à 12h30, et les mardis et jeudis de 13h30 à 17h

[Par formulaire](#)

Pas encore abonné ?
[Abonnez-vous aux contenus de l'Espace Epargnants](#)



[Mentions légales](#)
[Se désinscrire](#)

© 2020 Autorité des Marchés Financiers